



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire

Samedi 19 septembre 2026

Adhérents avec droit de vote	Membres présents	Quorum statutaire
51	28	30 % soit 16 membres

1. Ouverture de séance

Le président ouvre l'Assemblée générale du Carcassonne Cité Volley-Ball et remercie les membres présents. Il rappelle que cette Assemblée générale marque l'entrée du club dans sa première véritable saison sportive, après plusieurs mois consacrés à sa création administrative.

Le club compte 51 adhérents disposant du droit de vote. Conformément aux statuts, le quorum est fixé à 30 % des membres, soit 16 personnes. Avec 28 membres présents, le quorum est atteint et l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 juin 2026

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 juin 2026, qui avait permis de clôturer le premier exercice de l'association principalement consacré à la création et à la mise en place du club, a été transmis avec la convocation. Il a également été examiné par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 28 août 2026.

Aucune remarque ni demande de modification n'est formulée en séance.

Décision — Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 juin 2026 est adopté à l'unanimité, sans vote contre ni abstention.

3. Situation du club : adhérents, fréquentation des créneaux et encadrement

À la date de l'Assemblée générale, le CCVB compte 51 adhérents à jour de leur cotisation.

Les chiffres présentés ci-dessous correspondent aux fréquentations observées sur les créneaux et aux groupes constitués. Ils peuvent donc inclure des personnes encore en période d'essai et ne doivent pas être additionnés pour reconstituer le nombre total d'adhérents.

Pour la Régionale 2 seniors garçons, le groupe réunit environ 16 joueurs. L'entraînement est assuré par Bastien, avec l'appui de Saad et d'Olivier.

Le créneau adultes loisirs du mardi soir a connu, lors des premières séances, une fréquentation pouvant atteindre 35 joueuses et joueurs. Il est pris en charge par Nicolas.

Pour les jeunes engagés en compétition, les entraînements ont lieu les mercredi et vendredi. Les groupes comptent environ 20 garçons M18 et 14 filles M15/M18. L'encadrement est assuré notamment par Yannick, Éric et Bertrand.

Un créneau jeunes loisirs est également organisé le mercredi, avant l'entraînement compétition. La fréquentation des créneaux jeunes atteint environ 40 participants sur le groupe loisirs et 34 sur les groupes compétition.

Le président remercie l'ensemble des personnes engagées dans l'encadrement des groupes : Bastien, Saad, Nicolas, Yannick, Éric, Andréa, Audrey et Olivier, ainsi que les jeunes M18 qui apportent déjà leur aide. Il remercie également les parents bénévoles, notamment Caroline et Jamel, qui accompagnent ou vont accompagner les jeunes débutants.

4. Intervention de la Ville de Carcassonne et du Comité de l'Aude

Le président rappelle le rôle essentiel de la Ville de Carcassonne dans le fonctionnement du club, notamment par la mise à disposition des équipements et les échanges relatifs aux créneaux sportifs.

Monsieur Christophe Barthès, maire de Carcassonne, excusé en raison d'autres engagements, est représenté par Monsieur Pierre-Yves Castel, conseiller municipal délégué à l'hippodrome de la Fajeolle, aux sports hippiques et canins et à la protection animale.

Au nom de la municipalité, Monsieur Castel remercie le club pour la qualité des échanges intervenus au cours des derniers mois. Il indique que la Ville restera à l'écoute du CCVB et fera son possible pour permettre au club de fonctionner dans les meilleures conditions.

Jean-Pierre Tosi, président de la Ligue Occitanie de Volley-Ball et du Comité de l'Aude, souligne l'énergie, le travail et la pugnacité des dirigeants du club pour permettre la relance du volley-ball à Carcassonne. Il rappelle l'importance, pour la Ligue, du maintien d'équipes de jeunes sur le territoire et remercie le CCVB d'avoir permis leur retour après la saison précédente. Il remercie également la Ville de Carcassonne pour son soutien et indique que la Ligue et le Comité pourront accompagner le club, notamment sur les questions de formation.

5. Bilan des actions engagées depuis l'Assemblée générale de juin

Depuis la précédente Assemblée générale, le club a dû finaliser en quelques semaines l'essentiel de son organisation pour permettre le démarrage effectif de la saison sportive : affiliation, adhésions et licences, engagements des équipes, travail avec la Ville sur les créneaux, organisation des entraînements, commandes de maillots et de matériel, recherche des premiers partenaires et mise en place des outils de gestion et de communication.

La Régionale 2 a été la première équipe à reprendre l'entraînement, dès le mois d'août, avant le redémarrage progressif des autres groupes à la rentrée.

Le président rappelle que cette première saison constitue nécessairement une phase d'apprentissage et que certaines organisations devront encore être ajustées. Il souligne néanmoins que l'objectif principal est atteint : le CCVB fonctionne désormais réellement sur les terrains.

6. Saison sportive 2026-2027

L'équipe seniors garçons est engagée en Régionale 2 et doit disputer son premier match de championnat le soir même de l'Assemblée générale.

Les M18 garçons sont également engagés en compétition. Le club est dans l'attente de leur calendrier afin de lancer pleinement leur saison.

Le club envisage également l'engagement d'une équipe Masters pour les plus de 40 ans. Au cours des échanges, la possibilité de constituer deux équipes, en Masters 1 et Masters 2, est évoquée.

Pour les jeunes, le Comité de l'Aude prévoit des compétitions sous forme de plateaux départementaux en 4 contre 4, qui devraient débiter après les vacances de la Toussaint et se tenir toutes les deux ou trois semaines. La participation pourra être adaptée aux catégories d'âge et autoriser la mixité. Le club souhaite permettre à ses jeunes d'y participer et recherchera les solutions d'encadrement nécessaires, avec l'appui d'entraîneurs, de joueurs et de parents volontaires.

Jean-Pierre Tosi précise que le Comité de l'Aude doit se réunir le lundi suivant à Roubia. Le CCVB est invité à cette réunion, au cours de laquelle les dates d'ouverture des différents championnats pourront notamment être précisées.

Le président rappelle enfin que la compétition n'est pas obligatoire au CCVB. Les adultes et les jeunes qui souhaitent pratiquer, apprendre ou progresser sans s'engager en compétition peuvent continuer à participer aux créneaux loisirs. L'objectif est de permettre à chacun de trouver sa place au sein du club.

7. Matériel, équipements et boutique du club

Le CCVB ayant démarré quasiment sans équipement propre, le club a commencé à constituer son matériel grâce à ses achats, à des prêts du club de Gruissan et du Comité, ainsi qu'à une dotation de la Fédération Française de Volley destinée aux nouveaux clubs affiliés. Le club dispose désormais d'environ soixante ballons.

Du petit matériel d'entraînement a également été acquis : plots, haies, élastiques, cordes, cerceaux et autres équipements utiles aux entraîneurs. Le club a par ailleurs investi dans des mires de compétition pour la R2 et les M18, des mires d'entraînement ainsi qu'une pharmacie.

Les premiers jeux de maillots ont été commandés pour la R2 garçons et les M18 garçons. Les nouveaux maillots sont présentés à l'Assemblée.

Une boutique du club a également été mise en place en partenariat avec Origine Sport. Sa mise en ligne est annoncée pour la semaine suivant l'Assemblée. Elle doit proposer des vêtements et accessoires personnalisables aux couleurs du CCVB, notamment tee-shirts, shorts, sweats et sacs.

8. Partenaires et mécènes

Le président souligne l'importance du soutien des partenaires privés pour un club en phase de lancement et remercie les entreprises qui ont accepté d'accompagner le CCVB dès sa première saison :

- Esteban Peinture
- Eyes Help
- Chez Félix
- Carrosserie Surroque
- AS Concept 11

D'autres partenariats sont encore en cours de discussion. Le club remercie également Origine Sport pour son accompagnement dans la conception sur mesure des maillots.

9. Budget de la première saison

Le président rappelle que le démarrage de la saison génère de nombreuses dépenses : engagements des équipes, licences, mutations, maillots, matériel, arbitrage, déplacements et frais de fonctionnement courant.

Compte tenu du contexte carcassonnais autour du volley-ball, le CCVB a fait le choix de prendre exceptionnellement en charge les frais de mutation des jeunes licenciés la saison précédente ainsi que ceux des joueurs de l'équipe de Régionale 2, afin de ne pas faire supporter cette dépense supplémentaire aux joueurs et aux familles lors de la première saison.

Il est indiqué qu'une mutation représente 81,73 € à reverser à la FFVB, auxquels peuvent s'ajouter, pour un joueur de moins de 18 ans, 24,22 € par année de formation due au club quitté, dans la limite de quatre années, soit jusqu'à 96 € supplémentaires.

Les parents ou joueurs qui le souhaitent et en ont la possibilité peuvent soutenir volontairement le club par un don afin de contribuer à absorber une partie de ces dépenses. Il est rappelé qu'il n'existe aucune obligation et qu'un tel don peut, selon les règles fiscales applicables, ouvrir droit à une réduction d'impôt de 66 %.

Le trésorier explique que la construction d'un budget prévisionnel est particulièrement délicate pour une première saison et rappelle que le club doit conserver une gestion prudente, sans fonctionner à crédit. Le nombre d'adhérents ayant déjà réglé leur cotisation permet néanmoins de démarrer la saison dans de bonnes conditions.

Le budget prévisionnel a été construit sur une hypothèse de 120 adhérents. Cet objectif apparaît cohérent avec les fréquentations constatées en ce début de saison : le cumul des fréquentations maximales observées sur les différents créneaux est de l'ordre de 125 participants, même si certaines personnes sont encore en période d'essai et si des recoupements entre créneaux sont possibles. D'autres adhésions sont donc encore attendues pour compléter le budget.

Il indique que la Fédération ne facture pas les 50 premières licences du nouveau club, tout en rappelant qu'une même personne peut détenir plusieurs licences. À la date de l'Assemblée générale, 37 licences ont ainsi été enregistrées pour 24 personnes.

Le coût du matériel reste important. Le club ne dispose pas encore de douze ballons identiques et le coût unitaire d'un ballon est d'environ 80 €. Les investissements devront donc se poursuivre, notamment pour les besoins de la compétition.

Le trésorier remercie les sponsors qui ont commencé à soutenir le club dès le mois d'août. Il exprime également le souhait de financer des formations, notamment pour les jeunes, en matière de marque et d'arbitrage, ainsi que, si possible, des actions d'accompagnement des entraîneurs.

Les déplacements constitueront un autre poste important. Le club souhaite éviter de faire supporter directement leur coût aux équipes ; celui-ci est estimé à environ 2 500 € par équipe sur une saison. Des justificatifs pourront être fournis aux adhérents qui choisiraient d'offrir au club leurs frais de déplacement en utilisant leur véhicule personnel.

À la suite d'une question de Jean-Pierre Tosi, le trésorier précise que le budget et le montant des cotisations ont bien été votés lors de l'Assemblée générale de juin, qui a clôturé le premier exercice de l'association.

Il conclut qu'à ce jour le budget prévisionnel de la première saison est bouclé, mais que le club ne dispose encore que du minimum nécessaire en matière de matériel. Les investissements complémentaires seront réalisés au fur et à mesure des ressources obtenues.

10. Bénévolat, arbitrage, formation et communication

Le président rappelle qu'un club ne peut fonctionner uniquement avec son président, son Bureau et ses entraîneurs. Le CCVB aura besoin de bénévoles tout au long de la saison, notamment pour accompagner les jeunes, accueillir les équipes, installer les rencontres et participer à l'organisation des événements, tournois ou plateaux départementaux.

Un besoin particulier est identifié concernant l'arbitrage et la marque. Les engagements en compétition régionale imposent au club de disposer de personnes formées pour assurer ces fonctions lors des rencontres. À défaut, le club pourrait s'exposer à une pénalité financière de l'ordre de 500 €. Les joueurs, parents ou adhérents intéressés sont donc invités à se faire connaître.

Le président rappelle que le statut de nouvel affilié permet au club de bénéficier d'un programme de formation proposé par la FFVB dans différents domaines : développement, entraînement, tactique, technique, fonctions d'entraîneur, de marqueur, d'arbitre et de dirigeant.

Jean-Pierre Tosi indique qu'une formation régionale à l'arbitrage doit débiter prochainement. Le Comité peut également accompagner gratuitement les marqueurs dans leur prise en main de la fonction. Il précise qu'un directeur de la formation a récemment été recruté et pourra intervenir pour former des jeunes et accompagner le club sur le coaching ; la question des diplômes pourra être approfondie la saison suivante.

Le secrétaire rappelle que l'adhésion sur SportsRégions est nécessaire à la gestion administrative du club, mais que la demande de licence doit ensuite être effectuée séparément sur le site de la FFVB : elle n'est pas automatique.

La communication du club repose actuellement sur SportsRégions pour les messages généraux et sur WhatsApp pour la communication quotidienne. Un groupe global doit permettre de diffuser les principales informations, complété par des groupes spécifiques aux différents créneaux et sections.

11. Questions et échanges avec l'Assemblée

En fin de séance, Éric remercie chaleureusement le président, Bertrand, pour l'investissement personnel particulièrement important consacré à la création et au lancement du club, notamment pendant l'été. Il souligne la charge de travail assumée et lui adresse, au nom de l'association, les remerciements des membres présents.

12. Conclusion

Le président remercie les membres du Conseil d'administration et du Bureau, les entraîneurs, les bénévoles, les partenaires et sponsors, le Comité de l'Aude, la Ville de Carcassonne, les joueurs et les familles pour leur contribution au lancement du CCVB.

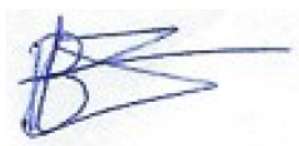
Il rappelle que de nombreux points restent encore à construire et à améliorer, mais que le club dispose désormais de joueurs, de jeunes, d'équipes, d'entraîneurs, de partenaires, de matériel et de bénévoles lui permettant de fonctionner. L'objectif de cette première saison est de faire vivre durablement le club, de prendre plaisir à jouer au volley-ball et de poursuivre progressivement sa structuration.

À l'issue de l'Assemblée générale, les participants sont invités à assister au premier match officiel de l'histoire du CCVB : la Régionale 2 reçoit Tarascon Foix Volley-Ball, avec un échauffement prévu à 17 h 30 et un début de rencontre à 18 h 30.

Un pot de l'amitié est proposé avant la rencontre afin de permettre aux adhérents, familles, bénévoles et partenaires d'échanger.

Pour validation du présent procès-verbal :

Le président

A stylized blue ink signature, appearing to be 'BA', with a long horizontal line extending to the right.

Bertrand Albert

Le secrétaire

A blue ink signature, appearing to be 'LD', with a long horizontal line extending to the right.

Laurent DENIS